



La Confédération Générale du Travail

*« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »*

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N°1287 du 28 Novembre 2007

Sommaire

| | PAGES |
|---|--------------|
| ■ agenda | 2 |
| ■ infos brèves | 2 |
| ■ communiqué fédéral sur l'action nationale o.p.a. le 14 novembre | 3-4 |
| ■ communiqué fédéral suite à l'action du 2 novembre | 5 |
| ■ suite action du 20 novembre : | |
| ✓ communiqué c.g.t. fonction publique | 6 |
| ✓ communiqué commun des syndicats de la fonction publique | 7 |
| ✓ note de l'u.g.f.f. aux organisations | 8-10 |
| ■ tract o.f.i.c.t. : le rôle et la reconnaissance des cadres du m.e.d.a.d. en question | 11-14 |
| ■ 4 pages : le droit à un salaire | 15-18 |
| ■ intervention cgt aux obsèques de René Simon | 19-20 |



AGENDA

Mardi 27 novembre 2008 :

U.G.F.F. : réunion sur la revue générale des politiques publiques

Mardi 27 novembre 2007 :

Bureau de l'U.G.F.F.

Mercredi 28 et Jeudi 29 novembre 2007 :

I.H.S. - colloque sur unité syndicale, fatalité de la division

Jeudi 29 novembre 2007 :

Bureau Fédéral

Jeudi 29 novembre 2007 :

Journée d'action des originaires Outre-mer

Lundi 3 décembre :

U.G.I.C.T. : déploiement Cgt chez les I.C.T.

Mardi 4 décembre 2007 :

C.C.H.S.

Groupe de travail - suicide

Mercredi 5 décembre 2007 :

Secrétariat fédéral

Mercredi 5 décembre 2007 :

Groupe de travail M.E.D.A.D. sur la dialogue social

Mardi 5 et Mercredi 6 décembre 2007 :

Bureau de l'U.F.E.

Jeudi 6 décembre 2007 :

D.G.P.A./O.S. sur la notation

Lundi 10 décembre 2007 :

Commission Exécutive de l'U.G.F.F.

Lundi 10 décembre 2007 :

D.G.P.A./O.S. sur arrêté de 1985

Mardi 11 et Mercredi 12 décembre 2007 :

Conférence de l'U.G.F.F.

Mardi 18 décembre 2007 :

C.T.P.M.



INFOS BREVES

RELAXE DES 4 DE LA ROCHELLE

La fédération vient d'être informée que le pourvoi en cassation des 4 de La Rochelle par le MEDEF a été rejeté.

Aussi, nos 4 camarades sont définitivement relaxés. Ceci est une victoire pour la C.G.T. et nos 4 camarades.



www.cgt.fr

Déclaration du 20 novembre 2007

20 novembre : 700 000 dans la rue !

Une nouvelle phase de mobilisation pour les revendications

La journée nationale d'action, de grèves et de manifestations des agents de la Fonction Publique avec tous leurs syndicats est un incontestable succès. Par centaines de milliers, dans tout le pays ils ont exigé l'ouverture immédiate de négociations dans la Fonction Publique sur les salaires, l'emploi, les services publics. Le gouvernement doit maintenant rapidement et clairement répondre à cette attente.



www.cgt.fr

Déclaration du 22 novembre 2007

Rapport du COR : Travailler plus longtemps pour avoir une retraite plus basse ?

Le COR remet jeudi son « rapport d'actualisation » pour le rendez-vous de 2008 sur les retraites. C'est l'occasion pour le conseil de réviser les projections à long terme de financement et d'équilibre des régimes de retraite.



www.cgt.fr

REFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE

La justice du travail est menacée

Le gouvernement vient de rendre publique une liste de 63 conseils de prud'hommes (sur 271) dont il envisage la suppression. Cette annonce n'a été précédée d'aucune discussion sur les critères permettant d'apprécier l'efficacité de la justice prud'homale. Au cours de son « tour de France » consacré à la refonte de la carte judiciaire, la Garde des Sceaux avait éludé toutes les questions concernant cette juridiction.



www.cgt.fr

Communiqué du 13 novembre 2007

Communiqué à l'issue de la rencontre du 13 novembre 2007 de la Cgt avec le Ministre du Travail et de la solidarité

Une délégation de la C.G.T. conduite par Bernard THIBAUT a rencontré le ministre du Travail et de la Solidarité le 13 novembre. Elle lui a demandé d'ouvrir un cycle de négociations tripartites dans chaque régime spécial avec des représentants du gouvernement et des entreprises.



www.cgt.fr

Déclaration du 19 novembre 2007

Fusion ANPE-UNEDIC : Avis défavorable de la C.G.T. au Conseil Supérieur de l'Emploi

Le conseil supérieur de l'emploi s'est réuni le 19 novembre 2007 en présence de la ministre Christine LAGARDE. A l'ordre du jour figurait l'examen du projet de loi portant sur la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC. La CGT a émis un avis défavorable.



www.cgt.fr

Déclaration du 23 novembre 2007

Condamnation des attaques contre la C.G.T.

Le Bureau Confédéral de la Cgt s'élève contre les attaques dont la Cgt et son secrétaire général sont la cible depuis quelques jours. France Soir franchit toutes les bornes, aujourd'hui, en titrant sa une « Qui veut la peau de Thibault ? ». Le Bureau Confédéral condamne vigoureusement les attaques diffamatoires visant le Secrétaire Général, impliquant sa famille, véhiculant insinuations et mensonges éhontés.

Personne ne peut tolérer le développement d'un tel climat délétère qui est tout à l'opposé d'un véritable droit à l'information et qui sape les principes démocratiques eux-mêmes. Tous les citoyens sont interpellés par ces méthodes ! Ce qui est visé, c'est l'action efficace de la Cgt au service des intérêts des salariés du Privé comme du Public. C'est parce que la Cgt est fidèle à ses engagements historiques, parce qu'elle répond aux aspirations d'un nombre grandissant de salariés qu'elle est la cible d'attaques, tout comme nombre de ses militants, victimes de différentes formes de pression et de répression dans les entreprises.

Certains ne supportent pas le rôle essentiel de la Cgt dans la défense du Pouvoir d'achat et dans l'action pour gagner de nouveaux droits sociaux. C'est incontestablement parce que se jouent l'avenir des retraites et celui du droit du travail et des règles sociales que se développe une telle campagne. Le bureau confédéral appelle toutes les militantes et tous les militants à s'opposer à cette campagne contre la Cgt et de son Secrétaire Général. Il appelle les salariés à adhérer à la Cgt et à marquer ainsi leur rejet de telles pratiques.

Communiqué fédéral

Action nationale OPA du 14 novembre : Journée historique unitaire et incontestablement un succès !

Plus de 2 000 agents des Parcs et Services spécialisés étaient à Paris le 14 novembre, plus de 65% de grévistes dans les services pour peser sur le projet de loi concernant l'avenir des Parcs et de leurs personnels OPA, administratifs et techniques.

Une délégation unitaire CGT(*) – FO – CFDT a été reçue par le Cabinet de Jean-Louis Borloo ainsi que par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) au ministère de l'intérieur. Il en ressort que le ministre Jean-Louis Borloo recevra avant le 18 décembre, les organisations syndicales pour échanger sur ce dossier. Le Cabinet a affirmé qu'il pilotera les Parcs dans la période transitoire, qu'une rencontre entre le ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables et le ministère de l'intérieur aura lieu pour faire évoluer positivement le dossier, enfin le directeur de la DGCL ne s'opposera pas au statut commun, si son utilité lui est démontrée.

C'est dans l'unité également fédérale que cette action s'est déroulée. En effet, l'ensemble des composantes SNPTTE, SNPTAS, USSERE, Fédération mais aussi UGFF et UIT étaient au côté des agents des Parcs et Services spécialisés.

La fédération appelle à prolonger et élargir cette action historique le 20 novembre pour la défense des services publics, l'emploi, les salaires et les retraites.



(*) Délégation au MEDAD pour la CGT : Patrick Fabre et Michel Silva pour le SNOA, Didier Horeau pour le SNPTAS et Nicolas Baille pour la fédération.





Communiqué fédéral

Action du 20 novembre : Une très forte mobilisation qui impose des négociations !

La journée de grève et de manifestation est incontestablement un succès. Les manifestations ont rassemblé 700 000 personnes dans toute la France avec un taux de grévistes dans la Fonction publique d'Etat d'environ 45%. A l'équipement et l'environnement, nous avons eu un taux de grévistes d'environ 30 %.

Il faut remonter à la journée d'action du 25 janvier 2005 sur les salaires pour retrouver des chiffres similaires.

Il faut exiger que le gouvernement ouvre de véritables négociations sur les salaires, l'emploi et le service public et ceci dans les meilleurs délais. Il doit faire d'autres propositions que celle faite par le ministre Wœrth concernant le pouvoir d'achat par le biais des heures supplémentaires.

La réunion de ce matin au niveau des composantes de l'UGFF a débouché sur la proposition d'une nouvelle journée de grève dans un cadre unitaire le plus tôt possible ainsi que l'envoi d'un courrier au ministre demandant l'ouverture de négociations immédiates.

La fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement a porté cette volonté d'une nouvelle journée de grève.

Cet après-midi à 17h00, les composantes de la CGT Fonction publique (UGFF, Santé, Services publics et PTT) vont se retrouver pour définir leur position pour la CGT.

Ce soir à 19h30 au siège de FO, les huit fédérations de fonctionnaires se rencontrent pour envisager les suites à donner.

Montreuil, le 21 novembre 2007



Manifestation Parisienne



COMMUNIQUE

Une mobilisation massive qui confirme l'exigence de réelles négociations dans la Fonction publique

A l'appel des huit organisations syndicales de la Fonction publique, la journée de grève et de manifestations du 20 novembre a été d'une ampleur exceptionnelle dans tous les secteurs de la Fonction publique –État, territoriaux, hospitaliers– et sur l'ensemble du territoire avec 700 000 participants à plus de cent manifestations.

Cette mobilisation massive confirme les fortes attentes des personnels que ce soit en matière de salaires, d'emploi public, de missions et de conditions de travail.

Dans le même temps ce mouvement porte l'exigence d'un service public de qualité pour satisfaire les besoins de la population, c'est pourquoi il bénéficie d'un large soutien de l'opinion publique.

Par son attitude le gouvernement porte l'entière responsabilité de ce conflit et de ses conséquences. L'issue dépend de la qualité et du contenu du dialogue social que les ministres Woerth et Santini doivent ouvrir d'urgence, comme le réclament depuis des mois toutes les organisations syndicales.

Les huit fédérations de fonctionnaires se rencontrent dès demain 21 novembre pour envisager les suites à donner à la lumière de l'ampleur des mobilisations de ce jour. La CGT portera à cette occasion la détermination des personnels pour gagner des mesures concrètes.

Montreuil, le 20 novembre 2007

Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique

20 novembre 2007 : un succès indéniable Le gouvernement doit ouvrir de réelles négociations

La journée de grève et de manifestations, à l'initiative des 8 organisations syndicales de la Fonction publique, a été d'une grande ampleur et un indéniable succès.

Le gouvernement et les pouvoirs publics doivent entendre ce qui est notamment exigé :

- Pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (actifs et retraités) et l'ouverture immédiate de négociations salariales.
- Pour un emploi public statutaire basé sur les besoins réels en matière de services publics.
- Pour préserver et améliorer le statut de la fonction publique et l'indépendance des personnels.
- Pour un service public de qualité et de proximité répondant encore mieux aux besoins de toute la population.

Le gouvernement ne doit pas tergiverser !

NOUS EXIGEONS UNE REPONSE AVANT LE 30 NOVEMBRE 2007

Les 8 organisations syndicales réitèrent leur exigence d'une négociation immédiate sur ces revendications : elles demandent en conséquence une première séance de négociation avant le 30 novembre.

Si le gouvernement ne donne pas de réponse favorable, les 8 organisations syndicales décideront d'amplifier la mobilisation par une nouvelle action commune dès le début décembre 2007.

Paris, le 21 novembre 2007

Montreuil, le 22 novembre 2007

NOTE AUX ORGANISATIONS

Objet : Suites de la mobilisation du 20 novembre.

Chères camarades,
Chers camarades,

Hier, se sont donc succédées des réunions très importantes.

En premier lieu, chacune des structures concernées de la CGT (UGFF, Services Publics, FAPT et Santé) avait pris les dispositions nécessaires pour faire le point sur la journée du 20 et sur les prolongements à y apporter, compte tenu des non réponses gouvernementales.

Réunies à 17 heures, nos 4 structures se sont trouvées pleinement d'accord pour porter les axes suivants :

- ⇒ La journée du 20 novembre a été d'une ampleur considérable.
- ⇒ Nécessité d'une nouvelle journée d'action avec un appel explicite à la grève, sur l'ensemble des 3 versants de la fonction publique et des manifestations territoriales. Cette journée doit avoir lieu dans un délai rapide et, en tout état de cause, avant le 10 décembre.
- ⇒ L'unité est une donnée essentielle mais elle ne saurait être un frein à l'action.
- ⇒ Interpellation « solennelle » et publique des Ministres chargés de la fonction publique exigeant l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications portées unitairement et pointant l'entière responsabilité du gouvernement dans le conflit actuel. Bien entendu, cette démarche ne mettant pas au conditionnel la journée de grève actée en premier point.

⇒ Suspension de la participation des organisations syndicales aux conférences fonction publique jusqu'à l'ouverture de réelles négociations.

⇒ Tract de masse unitaire (en direction des salariés du secteur privé) pour souligner de nouveau les enjeux solidaires et citoyens de notre lutte afin de renforcer sympathie et soutien de l'opinion publique.

Enfin, toutes nos organisations partageaient l'analyse que, dans notre démarche CGT, il fallait d'ores et déjà inclure les initiatives confédérales sur le pouvoir d'achat et les retraites qui pourraient se concrétiser d'ici à la fin de l'année.

Le soir, à FO, nous avons été la première organisation à nous exprimer et, évidemment, ce sont ces points que nous avons repris.

Toutes les autres organisations syndicales partageaient l'analyse sur la réussite du 20 novembre.

Pour le reste, les choses se sont très vite révélées compliquées.

L'UNSA a débuté en expliquant « *qu'elle n'avait pas de mandat* », que ses instances « *se réunissaient mercredi 28 novembre* » et qu'on pouvait se revoir le 30 novembre pour rediscuter. Elle était cependant d'accord avec une interpellation publique des Ministres -le contenu restant à définir- et sur une non participation aux conférences fonction publique du 26 novembre 2007.

La CFTC ne rejetait rien mais n'avait pas de mandat explicite à ce jour.

La CFDT s'est focalisée sur « *le mélanges des genres* » qu'auraient constitué la journée du 20 et la « *dilution* » des revendications fonction publique. Aucun appel à l'action n'était envisageable ce soir.

La FSU partageait peu ou prou les positions de la CGT mais semblait un peu dépitée pour le contexte unitaire difficile.

SOLIDAIRES d'accord pour l'action y compris avec dépôt de préavis reconductible.

FO se perdait en circonvolutions mais, en tout état de cause, ne prenant nullement position pour un appel clair à la grève.

La CGC n'avait aucun mandat à ce stade.

Après ce premier tour de table, si tout le monde était d'accord pour sortir dès ce soir avec un communiqué unitaire, la CGT a fait savoir qu'elle ne signerait pas un texte qui ne place pas le gouvernement devant ses responsabilités, qui ne fixe pas une date limite pour l'ouverture de négociations et, **surtout**, qui n'intègre pas d'ores et déjà –et dans un délai rapide- une nouvelle étape pour renforcer la mobilisation.

La fermeté de notre position et le succès du 20 novembre n'ont pas permis aux autres organisations syndicales de quitter le navire de la mobilisation.

Aux environs de 21 H 30, un communiqué commun a donc été adopté, que vous trouverez ci-joint. Si, bien sûr, il ne reprend pas l'intégralité des positions de la CGT, il est clair sur les revendications portées (notez, à la demande de la CGT, la mention du pouvoir d'achat des actifs et **des retraités**, qui est tout sauf une clause de style), sur une date limite très rapprochée pour l'ouverture des négociations (le 30 novembre) et sur la volonté « *d'amplifier la mobilisation par une action commune dès le début décembre 2007* ».

Même si c'est difficile, le positif l'emporte largement.

Par ailleurs, toutes les organisations syndicales de la fonction publique ont d'ores et déjà prévu de se revoir le 29 novembre à 18 heures à la FSU.

Enfin, aucune organisation syndicale ne participera aux conférences fonction publique des 23 et 26 novembre.

A l'évidence, il ne s'agit pas de rester les bras croisés d'ici le 29 novembre. Au contraire, il s'agit d'utiliser ce délai pour, partout, prendre les initiatives indispensables pour enraciner et développer le rapport de forces.

C'est le meilleur moyen pour que lors de la prochaine rencontre unitaire du 29 novembre, un maximum d'organisations syndicales –voire toutes- appellent à la grève dans les jours qui suivent (pour la CGT, la date du jeudi 6 décembre pourrait être celle retenue).

Bien entendu, de notre côté, nous allons très rapidement produire de nouveaux matériels indispensables dans la période actuelle.

Compte de l'importance de la situation et des enjeux, je vous propose d'ores et déjà :

Une nouvelle réunion des organisations de l'UGFF
Le mercredi 28 novembre à 15 H 00
Salle de l'UGFF – noyau B – RCB

Je sais que chacun et chacune, en dépit de calendriers surchargés, comprendra la nécessité de pouvoir échanger ensemble à la veille de la prochaine rencontre unitaire.

Bien fraternellement

Jean-Marc

263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cédex
Téléphone : 01.48.18.82.31 – Télécopie : 01.48.18.82.11 – Courrier électronique : ugff@cgt.fr
Site internet : www.ugff.cgt.fr – Numéro de Siret : 784312043 - 00036.

HOMMAGE A RENE SIMON

Willy GARING

au nom de la C.G.T.

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage à notre camarade René SIMON.

René est, et restera une figure de notre Syndicat National des Personnels Techniques et de Travaux de l'Équipement C.G.T., le SNPTTE CGT. J'y reviendrai.

René est né en 1927, sa jeunesse a été marquée par la guerre et l'occupation nazie, mais aussi par son adhésion aux Jeunesses Ouvrières Chrétiennes, qui, à n'en pas douter, ont donné à René les bases de son militantisme.

René est embauché aux Ponts et Chaussées en avril 1949 comme non titulaire à l'aérodrome de Melun-Villaroche.

En 1954, René passe avec succès le concours de conducteur de chantier, il est affecté à Melun.

Les conditions de travail, mais également les conditions sociales des Cantonniers et Chefs Cantonniers des Ponts et Chaussées, font que René adhère à la C.G.T. en 1955.

Très vite, ses qualités d'analyses et de réflexions font que René intègre très rapidement le bureau de la section de Seine et Marne.

En 1964, est créée la Commission Administrative Paritaire Nationale des Conducteurs de Travaux de l'État.

René est sollicité par le Syndicat National pour être candidat à celle-ci. La liste C.G.T. gagne ces élections et René est donc brillamment élu.

Dès lors, on retrouve des écrits signés de son nom dans le journal du Syndicat, la Tribune de l'Agent des Routes.

En 1965, notre camarade est élu délégué de région adjoint, ses qualités déjà citées, ajoutées à son travail militant de tous les jours, font que René, au congrès de 1968, est élu à la Commission Administrative Permanente du Syndicat National, c'est-à-dire l'équivalent du Secrétariat du Syndicat aujourd'hui.

Le 11 mars 1970, il est élu secrétaire général du Syndicat. René le restera jusqu'en 1983.

Notre camarade a toujours su rassembler dans son Syndicat, mais aussi au-delà, en étant un des principaux artisans de la création de la Fédération C.G.T. de l'Équipement et de l'Environnement dont il a été le premier Secrétaire Général en 1973, tout en restant Secrétaire Général du SNPTTE auquel notre camarade était viscéralement attaché.

Durant la période entre 1970 et 1983, René a été élu, lors de deux congrès de la C.G.T., membre de la Commission Exécutive Confédérale de la C.G.T. ainsi qu'à l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires C.G.T.

En 1984, René a fait valoir ses droits à la retraite de la Fonction Publique, mais pas de la C.G.T., puisque notre camarade est resté membre du Bureau National du SNPTTE jusqu'en 2001.

Mais René a également été élu durant deux mandats à la Commission Financière de Contrôle de l'Union Confédérale des Retraités (U.C.R.), puis à la Commission Exécutive de celle-ci, c'est-à-dire la direction de l'U.C.R.

En tant que retraité C.G.T., René, avec Denis Glasson, a participé dans les années quatre vingt dix à la création de l'Union Fédérale des Retraités dans l'ensemble du secteur Equipement, dont il a été le Secrétaire Général.

Retraité actif, c'est le moins que l'on puisse dire de notre camarade, puisque René a fait partie de deux commissions de travail du Syndicat National jusqu'à son décès.

Ce parcours de René dans la CGT, il faut le lier à toutes les luttes menées par l'ensemble des salariés et de la CGT en général depuis la Libération.

Le vécu de René est directement lié à toutes les améliorations sociales, les acquis dont ont bénéficié les salariés en général et plus particulièrement les agents des Ponts et Chaussées devenus depuis Agents de l'Équipement.

René a été de toutes les grandes luttes et les grands acquis pour les Cantonniers et Chefs Cantonniers.

- ➔ L'obtention du Statut de Fonctionnaires,
- ➔ La bataille pour le Service Actif et donc la possibilité de partir à 55 ans pour les Agents et Conducteurs, acquis remis en cause par ce gouvernement,
- ➔ Les droits syndicaux,
- ➔ Les vêtements chauds et de sécurité entre autre.

René était un homme de conviction, avec des valeurs, celles-ci étaient, la liberté, la paix, la dignité, la justice sociale, la solidarité, les valeurs de la C.G.T.

René n'a jamais supporté le sort des salariés, je veux parler de l'exploitation de l'Homme par l'Homme, et ce qui en découle aujourd'hui dans notre pays, d'un côté une minorité riche à milliards d'euros et de l'autre, des salariés se serrant la ceinture chaque mois, le développement de la misère, des S.D.F., des privés d'emplois.

Notre camarade René a toujours combattu pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés.

René, je l'ai dit, était un homme de conviction. Mais nous ne l'avons pratiquement jamais entendu élever la voix, son ton était toujours posé et mesuré, mais oh combien déterminé.

René était imprégné d'un humanisme sincère, la fraternité n'était pas pour lui un slogan, mais bien une valeur pratiquée au quotidien. Notre camarade savait écouter, entendre les arguments de chacun, mais René était aussi très écouté, ses interventions, ses analyses, ses propositions étaient toujours d'un apport permettant d'avancer dans les débats.

Je me permets à ce stade d'ajouter que j'ai découvert René à ma première assemblée C.G.T. en mai 1982 dans le Doubs. Puis j'ai connu René en participant aux commissions exécutives du Syndicat National à partir de 1986. Et je peux donc dire également de l'Homme, René, c'était aussi de la convivialité autour d'un pot, d'un apéro et, ou, d'un repas. Il aimait rigoler et écoutait avec attention les anecdotes drôles liées à nos métiers, son esprit est resté jeune ; je n'ai jamais entendu quelqu'un dire « il est ringard ».

René, c'était un homme simple, un militant d'une gentillesse extrême, qui nous conseillait, qui agissait avec pédagogie, il avait toujours un mot gentil, en fait, avec nous, les jeunes, devenus depuis anciens, il nous couvrait et nous formait dans un souci d'avenir du syndicat.

René Simon, quand on en parle, les militants répondent Ah le SNPTTE ! Je crois que René était l'exact reflet du Syndicat ou peut être que c'est le syndicat qui était l'exacte image de René.

René a écrit un livre sur l'histoire de notre Syndicat et des Cantonniers.

Je vous cite la dédicace que m'a faite René sur ce livre :

« L'exemple des anciens, de leurs misères, mais aussi de leurs combats ne peut que nous encourager dans l'action d'aujourd'hui – Fraternellement » - René – Octobre 1995 –

Sache René que les jeunes adhèrent, militent et prennent leur place dans notre organisation et dans les luttes. Mais que le flambeau va être dur à tenir sans toi.

Je voudrais remercier Mme SIMON et son fils, car sans vous, sans votre acceptation de la vie militante de René, cela n'aurait pu être possible.

Au nom de la Commission Exécutive du Syndicat National et plus largement au nom de tous les Adhérents du SNPTTE CGT, mais également au nom de la Fédération C.G.T. de l'Équipement, nous tenons à vous présenter nos plus sincères condoléances.

Sachez que René a été un grand militant, un camarade référence.

Adieu René, ton souvenir restera gravé dans nos esprits et nos cœurs, mais également, dans la mémoire collective de notre organisation C.G.T.